

**RAPPORT DU COMITÉ
PRÉPARATOIRE DE LA CONFÉRENCE
DES NATIONS UNIES
SUR LES SOURCES D'ÉNERGIE NOUVELLES
ET RENOUVELABLES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-CINQUIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 43 (A/35/43)



NATIONS UNIES

New York, 1981

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Le présent rapport du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables rend compte des réunions que le Comité a tenues en 1980 au cours de ses première et deuxième sessions, du 4 au 8 février et du 21 juillet au 1er août respectivement. Ce rapport a précédemment été publié en version miméographiée sous les cotes A/35/43 (Première partie) et A/35/43 (Deuxième partie).

/28 janvier 1981/

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE

Réunions de la première session tenue
du 4 au 8 février 1980

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 2	2
II. QUESTIONS D'ORGANISATION	3 - 14	2
A. Ouverture et durée de la session	3 - 4	2
B. Composition et participation aux travaux	5 - 10	2
C. Election des membres du Bureau	11	4
D. Documentation	12	4
E. Adoption de l'ordre du jour	13	5
F. Date et lieu de la deuxième session du Comité	14	5
III. EXAMEN DES ACTIVITES PREPARATOIRES	15 - 22	5
IV. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA DEUXIEME SESSION DU COMITE	23 - 24	6
V. ADOPTION DU RAPPORT DU COMITE	25	7
ANNEXE		
DECISIONS ADOPTEES PAR LE COMITE A SA PREMIERE SESSION		9

TABLE DES MATIERES (suite)

DEUXIEME PARTIE

Réunions de la deuxième session tenue
du 21 juillet au 1er août 1980

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. QUESTIONS D'ORGANISATION	1 - 18	14
A. Ouverture et durée de la session	1 - 2	14
B. Composition et participation aux travaux	3 - 8	14
C. Membres du Bureau	9	16
D. Adoption de l'ordre du jour	10 - 11	16
E. Documentation	12	17
F. Déclarations d'ouverture	13 - 18	17
II. EXAMEN DES RAPPORTS TOUCHANT LES ACTIVITES PREPARATOIRES DE LA CONFERENCE	19 - 56	18
A. Rapport d'activité du Secrétaire général	25 - 42	19
B. Rapport général du secrétaire général de la Conférence, compte tenu de la décision 5 (I) du Comité	43 - 50	22
C. Rapports intérimaires des groupes techniques	51 - 54	23
D. Analyse des programmes énergétiques des organismes des Nations Unies à l'échelle du système	55 - 56	24
III. ORGANISATION DE LA CONFERENCE	57 - 64	25
A. Durée, dates et invitations	57 - 59	25
B. Projet de règlement intérieur de la Conférence	60	25
C. Dispositions prises dans le pays d'accueil	61 - 64	25
IV. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES SOURCES D'ENERGIE NOUVELLES ET RENOUVELABLES	65	26
V. PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITE POUR 1981	66 - 67	26
VI. ADOPTION DU RAPPORT DU COMITE	68 - 70	27

ANNEXES

I. RESOLUTIONS ET DECISIONS ADOPTEES PAR LE COMITE A SA DEUXIEME SESSION ...	29
II. DOCUMENTS DONT LE COMITE ETAIT SAISI A SA DEUXIEME SESSION	39

PREMIERE PARTIE

Réunions de la première session tenue
du 4 au 8 février 1980

I. INTRODUCTION

1. Le 20 décembre 1978, l'Assemblée générale adoptait la résolution 33/148, dans laquelle elle décidait entre autres choses, de convoquer en 1981, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, une conférence internationale sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et de créer, à sa trente-quatrième session, un comité intergouvernemental préparatoire de la Conférence.
2. Le 18 décembre 1979, l'Assemblée générale adoptait la résolution 34/190, dans laquelle elle décidait entre autres choses que la Conférence se tiendrait à Nairobi en août 1981. Elle décidait également de désigner comme Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables le Comité des ressources naturelles, siégeant à cette fin en sessions ouvertes à la participation de tous les Etats en tant que membres à part entière. L'Assemblée priait en outre le Comité préparatoire de faire figurer dans son rapport des recommandations concernant la durée, les dates précises et l'ordre du jour provisoire de la Conférence, ainsi que les invitations à celle-ci et le programme de travail du Comité pour 1981.

II. QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Couverture et durée de la session

3. La première session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables a eu lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 4 au 8 février 1980. Le Comité a tenu quatre séances et s'est réuni officieusement plusieurs fois.
4. La session a été ouverte par le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

B. Composition et participation aux travaux

5. Conformément à la résolution 34/190 de l'Assemblée générale, le Comité préparatoire est ouvert à la pleine participation de tous les Etats. Les Etats ci-après étaient représentés à la première session du Comité :

Afghanistan	Chine
Algérie	Chypre
Allemagne, République fédérale d'	Côte d'Ivoire
Angola	Cuba
Argentine	Danemark
Australie	Egypte
Autriche	El Salvador
Bahreïn	Equateur
Bangladesh	Espagne
Barbade	Etats-Unis d'Amérique
Belgique	Ethiopie
Birmanie	Finlande
Brésil	France
Burundi	Ghana
Canada	Grèce
Chili	Grenade

Guyane
Hongrie
Inde
Indonésie
Iran
Iraq
Irlande
Israël
Italie
Jamahiriya arabe libyenne
Jamaïque
Japon
Kenya
Koweït
Madagascar
Malaisie
Malawi
Mali
Malte
Mauritanie
Mexique
Mozambique
Népal
Nicaragua
Nigéria
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pakistan
Panama
Pays-Bas
Pérou
Philippines
Pologne

Portugal
Qatar
République arabe syrienne
République centrafricaine
République de Corée
République démocratique allemande
République dominicaine
République populaire démocratique de Corée
République socialiste soviétique
de Biélorussie
République socialiste soviétique d'Ukraine
République-Unie du Cameroun
Roumanie
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
d'Irlande du Nord
Saint-Siège
Sénégal
Sierra Leone
Soudan
Suède
Suisse
Suriname
Tchécoslovaquie
Trinité-et-Tobago
Tunisie
Turquie
Union des Républiques socialistes
soviétiques
Uruguay
Venezuela
Yémen démocratique
Yougoslavie
Zaïre
Zambie

6. Les organes suivants de l'Organisation des Nations Unies étaient représentés :

Commission économique pour l'Afrique
Commission économique pour l'Amérique latine
Commission économique pour l'Asie occidentale
Commission économique pour l'Europe
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)
Programme des Nations Unies pour le développement
Université des Nations Unies

7. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées :

Organisation internationale du Travail
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Banque mondiale
Union internationale des télécommunications
Organisation météorologique mondiale

8. L'Agence internationale de l'énergie atomique et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce étaient également représentés.

9. L'organisation intergouvernementale ci-après était représentée :

Agence de coopération culturelle et technique

10. L'organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (catégorie I) dont le nom suit était représentée :

Chambre de commerce internationale

C. Election des membres du Bureau

11. A ses 1ère et 2ème séances, les 4 et 6 février, le Comité préparatoire a élu les membres du Bureau ci-après :

Président : M. Makoto TANIGUCHI (Japon)

Vice-Présidents : M. M. Ion GORITZA (Roumanie)
M. Michael F. GREEN (Nouvelle-Zélande)
M. Pedro SORENSEN MOSQUERA (Venezuela)

Rapporteur : M. Richard H. O. OKWARO (Kenya)

D. Documentation

12. Le Comité préparatoire était saisi des documents ci-après :

- a) Ordre du jour provisoire de la première session du Comité (A/CONF.100/PC/1);
- b) Ordre du jour provisoire de la deuxième session du Comité (A/CONF.100/PC/2);
- c) Rapport présenté par le Secrétaire général à la trente-quatrième session de l'Assemblée générale sur les préparatifs de la Conférence (A/34/585);
- d) Déclaration du Secrétaire général de la Conférence (A/CONF.100/PC/3);
- e) Projet de rapport du Comité (A/CONF.100/PC/L.1).

E. Adoption de l'ordre du jour

13. A sa lère séance, le Comité préparatoire a adopté l'ordre du jour ci-après (A/CONF.100/PC/1) :

1. Election des membres du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Organisation des travaux du Comité.
4. Examen des activités préparatoires.
5. Ordre du jour provisoire de la deuxième session du Comité.
6. Adoption du rapport du Comité.

F. Date et lieu de la deuxième session du Comité

14. Le Comité préparatoire a examiné la question de la date et du lieu de sa deuxième session. Une réunion, qui devait se tenir au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 14 au 25 juillet 1980, avait été approuvée dans le calendrier des conférences et des réunions. Certaines délégations étaient prêtes à accepter cet arrangement, mais d'autres ont trouvé qu'il ne convenait pas, du fait que la seconde session ordinaire du Conseil économique et social aurait lieu à Genève du 2 au 25 juillet. On a proposé alors de tenir la réunion à Genève du 21 juillet au 1er août, mais le Comité a été informé qu'en raison d'autres engagements les services de conférence nécessaires ne pourraient pas être assurés à Genève à ce moment là. Le Comité a donc décidé de prier le Président de consulter le Président de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, le Président du Conseil économique et social et le Département des conférences pour trouver une solution pratique au problème et d'en informer les Etats Membres.

III. EXAMEN DES ACTIVITES PREPARATOIRES

(Point 4 de l'ordre du jour)

15. Le Comité préparatoire a examiné cette question de sa 2ème à sa 4ème séance, du 6 au 8 février. Il était saisi du rapport du Secrétaire général sur les préparatifs de la Conférence (A/34/585).

16. A la 2ème séance, le Secrétaire général de la Conférence a fait une déclaration dont le texte a été ultérieurement reproduit sous la cote A/CONF.100/PC/3 en application d'une décision du Comité.

17. Dans leurs déclarations sur la question, les délégations ont souligné combien il importait que la Conférence ait lieu en août 1981 à Nairobi et elles ont insisté à ce propos sur le soin à apporter aux travaux préliminaires. Plusieurs délégations se sont inquiétées de l'état d'avancement des préparatifs. Le Comité a examiné plusieurs aspects du problème.

18. Le Comité a demandé instamment aux Etats Membres de désigner d'urgence des centres nationaux pour coordonner les préparatifs de la Conférence à l'échelon national et pour assurer la liaison avec le secrétariat de la Conférence.

19. Le Comité s'est également penché sur la question des documents nationaux que plusieurs délégations estiment importante.

20. Le Comité a noté que l'on avait créé huit groupes d'experts techniques et que ces groupes auraient tous terminé leur première série de délibérations à la fin de février 1980. Plusieurs délégations ont exprimé le souhait de recevoir des rapports d'activité de ces groupes bien avant la deuxième session du Comité préparatoire, date à laquelle ces rapports devaient lui être officiellement présentés.

21. En ce qui concerne les groupes spéciaux d'experts, plusieurs délégations ont été d'avis que le Comité devait en examiner le mandat et la composition, tandis que d'autres ont émis l'opinion que cette question relevait de l'autorité du Secrétaire général et que le Comité ne pouvait qu'examiner les rapports de ces groupes. Sur cette question, le Comité a décidé de demander au Secrétaire général d'inclure dans le rapport d'activité qu'il présenterait, à la deuxième session, des renseignements sur les groupes spéciaux d'experts /voir sect. VI ci-après, décision 1 (I)/.

22. Le Comité a également examiné la question de la coordination des activités liées à la Conférence au sein du système des Nations Unies. Il a étudié aussi la participation à la Conférence d'organisations intergouvernementales, régionales et non gouvernementales. Le Comité a adopté une décision sur ce problème /voir décision 3 (I)/.

IV. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA DEUXIEME SESSION DU COMITE

(Point 5 de l'ordre du jour)

23. A sa 4ème séance, le 8 février, le Comité préparatoire a examiné le projet d'ordre du jour provisoire de la deuxième session du Comité (A/CONF.100/PC/2), qui se présentait comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport d'activité du Secrétaire général.
3. Rapports intérimaires des groupes d'experts techniques.
4. Dispositions prises dans le pays d'accueil.
5. Ordre du jour provisoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

6. Projet de règlement intérieur de la Conférence.
 7. Programme de travail du Comité pour 1981.
 8. Adoption du rapport du Comité.
24. A la même séance, le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire ci-après pour sa deuxième session :
1. Adoption de l'ordre du jour.
 2. Examen des rapports touchant les activités préparatoires de la Conférence :
 - a) Rapport d'activité du Secrétaire général;
 - b) Rapport général du Secrétaire général de la Conférence, compte tenu de la décision 5 (I) du Comité;
 - c) Rapports intérimaires des groupes d'experts techniques.
 3. Organisation de la Conférence :
 - a) Durée, dates précises et invitations à la Conférence;
 - b) Projet de règlement intérieur de la Conférence;
 - c) Dispositions prises dans le pays d'accueil.
 4. Ordre du jour provisoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables.
 5. Programme de travail du Comité pour 1981.
 6. Adoption du rapport du Comité.

V. ADOPTION DU RAPPORT DU COMITE

(Point 6 de l'ordre du jour)

25. A la même séance, le Comité préparatoire a examiné le projet de rapport sur sa première session (A/CONF.100/PC/L.1) qu'il a adopté sans le mettre aux voix après l'avoir oralement révisé et modifié.

ANNEXE

Décisions adoptées par le Comité à sa
première session

	<u>Pages</u>
1 (I) Rapport du Secrétaire général relatif aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables	10
2 (I) Etablissement de documents nationaux	10
3 (I) Participation des organisations intéressées	11
4 (I) Désignation de centres nationaux de coordination	11
5 (I) Rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables relatif aux travaux des groupes d'experts techniques	11

1 (I) Rapport du Secrétaire général relatif aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables

Le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables prie le Secrétaire général de lui présenter, à sa deuxième session, un rapport sur l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence, dans lequel il inclurait des renseignements sur les points suivants :

- a) Application du paragraphe 12 de la résolution 34/190 de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 1979, touchant la question cruciale de la fourniture aux pays en développement intéressés d'une assistance technique en vue de préparer la Conférence, et renseignements sur les demandes formulées par les pays et sur l'assistance fournie en conséquence;
- b) Application du paragraphe 14 de la résolution 34/190 touchant le programme d'information destiné à faire prendre conscience au public de l'importance de la Conférence;
- c) Application du paragraphe 6 de la résolution 33/148 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1978, concernant la responsabilité d'ensemble, l'orientation et la coordination des contributions des secrétariats des organismes appropriés des Nations Unies aux préparatifs de la Conférence;
- d) Calendrier proposé des activités préparatoires;
- e) Groupes spéciaux d'experts.

4ème séance
8 février 1980

2 (I) Etablissement de documents nationaux

Le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables prie le Secrétaire général de la Conférence de consulter les gouvernements des Etats Membres sur l'établissement, dans le cadre des préparatifs de la Conférence, de documents nationaux concernant les sources d'énergie nouvelles et renouvelables en vue de permettre au Comité, à sa deuxième session, de prendre une décision en la matière, en suggérant éventuellement des directives et des modèles de présentation pour ces documents, et de faire rapport sur la question au Comité à sa deuxième session, étant entendu que le rapport contiendrait également des recommandations concernant l'établissement de documents régionaux et la préparation de réunions régionales et/ou inter-régionales, compte tenu des activités en cours ou prévues dans ce domaine.

4ème séance
8 février 1980

3 (I) Participation des organisations intéressées

Le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables prie le Secrétaire général de lui présenter à sa deuxième session, conformément au paragraphe 10 de la résolution 34/190 de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 1979, la liste des organisations intergouvernementales, régionales et non gouvernementales, qui pourraient s'intéresser aux travaux de la Conférence, ainsi que toute proposition qu'elles auraient faites en vue d'y contribuer.

4ème séance
8 février 1980

4 (I) Désignation de centres nationaux de coordination

Le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables décide de réitérer la recommandation faite par l'Assemblée générale dans sa résolution 34/190 du 18 décembre 1979, invitant les gouvernements des Etats Membres à désigner des centres nationaux de coordination dans les meilleurs délais, et demande instamment que ces indications parviennent au secrétariat de la Conférence le 31 mars 1980 au plus tard, afin qu'il puisse établir les contacts nécessaires à la poursuite des activités préparatoires.

4ème séance
8 février 1980

5 (I) Rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables relatif aux travaux des groupes d'experts techniques

Le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables décide que le Secrétaire général de la Conférence établira, en temps voulu pour la deuxième session du Comité, un rapport général où figureront, entre autres, les résultats des rapports intérimaires des groupes d'experts techniques; ce rapport devrait surtout porter sur les points suivants :

- a) Utilisation actuelle de chacune des sources d'énergie nouvelles et renouvelables énumérées dans la résolution 33/148 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1978;
- b) Possibilités de développer cette utilisation, en particulier dans les pays en développement;
- c) Travaux de recherche-développement en cours pour chacune de ces sources d'énergie.

4ème séance
8 février 1980

DEUXIEME PARTIE

Réunions de la deuxième session tenue du 21 juillet
au 1er août 1980

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture et durée de la session

1. La deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables s'est tenue à Genève du 21 juillet au 1er août 1980. Le Comité a tenu 11 séances (5ème à 15ème séances), ainsi qu'un certain nombre de séances officieuses.

2. La session a été ouverte par le Président du Comité préparatoire, et le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables a également fait une déclaration au Comité (voir ci-après par. 13 à 18).

B. Composition et participation aux travaux

3. Conformément à la résolution 34/190 de l'Assemblée générale, le Comité préparatoire est ouvert à la pleine participation de tous les Etats. Les Etats ci-après étaient représentés à la deuxième session du Comité :

Algérie	Iraq
Allemagne, République fédérale d'	Irlande
Argentine	Israël
Australie	Italie
Autriche	Jamahiriya arabe libyenne
Barbade	Jamaïque
Belgique	Japon
Bhoutan	Jordanie
Brésil	Kenya
Canada	Koweït
Chili	Luxembourg
Chine	Madagascar
Colombie	Mali
Costa Rica	Malte
Côte d'Ivoire	Mexique
Cuba	Mozambique
Danemark	Nigéria
Egypte	Norvège
Emirats arabes unis	Nouvelle-Zélande
Etats-Unis d'Amérique	Pakistan
Finlande	Pays-Bas
France	Pérou
Ghana	Pologne
Grèce	Portugal
Guyane	Qatar
Hongrie	République de Corée
Inde	République démocratique allemande
Indonésie	République socialiste soviétique
Iran	de Biélorussie

République socialiste soviétique
d'Ukraine
République-Unie de Tanzanie
Roumanie
Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord
Sénégal
Soudan
Suède
Suisse
Tchécoslovaquie

Trinité-et-Tobago
Tunisie
Turquie
Union des Républiques socialistes
soviétiques
Uruguay
Venezuela
Yémen démocratique
Yougoslavie
Zambie

4. Les organes suivants de l'Organisation des Nations Unies étaient représentés :

Commission économique pour l'Europe
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Commission économique pour l'Amérique latine
Commission économique pour l'Afrique
Commission économique pour l'Asie occidentale
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Programme des Nations Unies pour le développement
Université des Nations Unies
Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)

5. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées :

Organisation internationale du Travail
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Banque mondiale
Organisation météorologique mondiale
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

6. L'Agence internationale de l'énergie atomique et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce étaient également représentés.

7. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées :

Agence de coopération culturelle et technique
Communauté économique européenne
Agence spatiale européenne
Agence internationale de l'énergie
Système économique latino-américain
Organisation des pays exportateurs de pétrole
Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de
l'Amérique centrale

8. La Chambre de commerce internationale, organisation non gouvernementale, était également représentée.

C. Membres du Bureau

9. Le Bureau du Comité préparatoire était le même qu'à la première session.

Président : M. Makoto TANIGUCHI (Japon)

Vice-Présidents : M. Ion GORITZA (Roumanie)
M. Michael F. GREEN (Nouvelle-Zélande)
M. Pedro Sorensen MOSQUERA (Venezuela)

Rapporteur : M. Richard H. O. OKWARO (Kenya)

D. Adoption de l'ordre du jour

10. Le Comité était saisi du projet ci-après d'ordre du jour provisoire de la session, publié sous la cote A/CONF.100/PC/20.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Examen des rapports touchant les activités préparatoires de la Conférence :
 - a) Rapport d'activité du Secrétaire général;
 - b) Rapport général du Secrétaire général de la Conférence, compte tenu de la décision 5 (I) du Comité;
 - c) Rapports intermédiaires des groupes d'experts techniques.
3. Organisation de la Conférence :
 - a) Durée, dates précises et invitations à la Conférence;
 - b) Projet de règlement intérieur de la Conférence;
 - c) Dispositions prises dans le pays d'accueil.
4. Ordre du jour provisoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables.
5. Programme de travail du Comité pour 1981.
6. Adoption du rapport du Comité.

11. A sa 5^{ème} séance, le 21 juillet, le Comité a décidé d'ajouter une subdivision d) au point 2, ainsi libellée :

"Analyse des programmes des organismes des Nations Unies relatifs à l'énergie."

E. Documentation

12. A sa deuxième session, le Comité préparatoire était saisi des documents dont la liste figure à l'annexe II de la deuxième partie du présent rapport.

F. Déclarations d'ouverture

13. Dans sa déclaration liminaire, le Président du Comité préparatoire a exprimé ses regrets pour le retard mis à parvenir à une conclusion au sujet du lieu et des dates de réunion de la deuxième session. Il a indiqué que les préparatifs de ce Comité préparatoire et de la Conférence n'avaient pas été satisfaisants. Pour répondre aux espoirs croissants qui sont mis dans la Conférence, il estimait que le Comité préparatoire, à sa deuxième session, devrait donner les directives nécessaires pour la Conférence. Il a demandé que les participants procèdent à leurs délibérations et à leurs échanges de vues en toute franchise et il a identifié deux thèmes principaux qui devraient sous-tendre les travaux du Comité préparatoire : a) le type de coopération internationale nécessaire et possible dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, en particulier pour le développement des pays en développement, à court terme, à moyen terme et à long terme; b) le genre de résultats auxquels la Conférence devrait s'efforcer de parvenir.

14. En conclusion, le Président a invité le Comité préparatoire à travailler dur, sans regarder en arrière, afin que l'on puisse respecter la date limite d'août 1981.

15. Le secrétaire général de la Conférence s'est ensuite adressé au Comité. Dans sa déclaration, il a souligné l'importance de la participation des gouvernements au processus de préparation; il a en conséquence exprimé l'espoir que cette participation se manifesterait dans toutes les activités préparatoires. Il a esquissé l'état des préparatifs jusque-là, en réponse aux décisions de l'Assemblée générale et de la première session du Comité préparatoire. Il s'agissait notamment de la préparation de documents, des contacts avec les gouvernements et des préparatifs au niveau régional.

16. La déclaration résumait les thèmes que devaient traiter les groupes spéciaux d'experts sur le financement, les courants d'information, le transfert de technologie, les questions industrielles, l'énergie rurale et le stockage de l'énergie.

17. Dans ses remarques sur les rapports intérimaires des groupes d'experts techniques, le Secrétaire général a suggéré que leurs rapports définitifs soient structurés autour de trois questions principales : a) les technologies jugées mûres et significatives; b) les contraintes principales qui en limitent l'utilisation à moyen terme (10 à 20 ans); c) les moyens de dépasser ces contraintes. Il a suggéré en outre que les documents nationaux suivent la même présentation, et soient intégrés au maximum aux préparatifs de fond de la Conférence et en définitive étoffés par les documents régionaux.

18. Il s'est félicité de la coopération que le secrétariat avait reçue des organismes du système des Nations Unies ainsi que des organisations inter-gouvernementales et des organisations non gouvernementales avec lesquelles il avait établi des contacts, et a invité les gouvernements à présenter des documents.

II. EXAMEN DES RAPPORTS TOUCHANT LES ACTIVITES PREPARATOIRES
DE LA CONFERENCE

(Point 2 de l'ordre du jour)

19. Le Comité préparatoire a examiné ce point lors de ses 5ème à 13ème séance, du 21 au 25 ainsi que les 28 et 29 juillet 1980.

20. Le Comité a procédé à un débat général sur le point 2 de l'ordre du jour et il a également examiné en détail les points subsidiaires particuliers de l'ordre du jour. Dans leurs déclarations, les représentants ont exprimé leur inquiétude et leur déception devant la lenteur des progrès du processus préparatoire et ont souligné la nécessité d'accélérer les travaux préparatoires de façon que la Conférence puisse se tenir, comme prévu, à Nairobi en août 1981. Il a été souligné à cet égard que toute modification du programme de travail devrait tenir compte de cette date limite.

21. Les délégations ont également réaffirmé l'importance qu'il y avait à faire participer les organisations intergouvernementales et non gouvernementales compétentes. En outre, elles ont souligné qu'il fallait utiliser les compétences techniques existant au Secrétariat et dans tout le système des Nations Unies pour réaliser en temps utile les objectifs fixés aux préparatifs. Il a également été demandé aux gouvernements de faire de nouvelles contributions volontaires, tant en ressources financières qu'en ressources humaines. Les délégations ont également demandé que la coordination entre le Secrétariat et les institutions spécialisées soit renforcée de manière que toutes les ressources utilisables trouvent leur plein emploi et que les préparatifs soient satisfaisants. A cet égard, le rôle du Centre pour les ressources naturelles, l'énergie et les transports, a été évoqué par plusieurs représentants.

22. Dans le contexte des décisions adoptées ensuite par le Comité préparatoire (voir ci-après, section VII), deux délégations ont fait savoir que leur gouvernement était prêt à examiner avec bienveillance des demandes expresses d'aide pour les préparatifs de la Conférence.

23. Certaines délégations ont jugé nécessaire l'établissement de comptes rendus analytiques pour les sessions à venir du Comité préparatoire.

24. Les représentants des diverses institutions, organes, organismes et programmes du système des Nations Unies et d'organisations intergouvernementales ont fait des déclarations au cours du débat général, indiquant qu'ils étaient prêts à appuyer les préparatifs de la Conférence, et évoquant certaines des mesures déjà prises.

A. Rapport d'activité du Secrétaire général

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

1. Fourniture d'une assistance technique pour les préparatifs de la Conférence

25. Le Comité a été informé que de hauts fonctionnaires du Secrétariat et des conseillers régionaux s'étaient rendus dans différents pays pour expliquer à ceux-ci l'objet de la Conférence et informer les gouvernements de l'état des préparatifs de la Conférence ainsi que pour discuter avec eux de leurs besoins d'assistance technique en vue des préparatifs nationaux pour la Conférence. Le Secrétariat a également informé le Comité que quelques-unes des demandes d'assistance technique allaient au-delà de ce qui était nécessaire pour la préparation de la Conférence.

26. Les représentants qui sont intervenus sur cette question particulière ont cependant exprimé l'opinion que les points a) à d) de l'annexe I du rapport du Secrétaire général sur les préparatifs de la Conférence (A/35/321) concernant les objectifs de ces visites d'assistance technique étaient extrêmement superficiels et préliminaires et ne concordaient pas avec la finalité en cause, qui était de promouvoir des préparatifs approfondis de la Conférence. Ces délégations ont suggéré que les commissions régionales aident et encouragent l'organisation de séminaires nationaux, régionaux et interrégionaux en vue d'une discussion détaillée, au niveau de la prise de décisions sur les préparatifs entrepris pour la Conférence. A cet égard les progrès très lents des commissions régionales en ce qui concerne les préparatifs de la Conférence, à l'exception de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), étaient décevants, et ces commissions devraient activer leurs travaux, afin de pouvoir apporter leur contribution aux préparatifs de la Conférence.

27. Un représentant a fait remarquer que le coût de l'assistance technique au processus de préparation fournie par le secrétariat de la Conférence à certains pays en développement par imputation sur le budget de la Conférence ne devrait pas dépasser un montant tel qu'il soit plus rationnel que cette assistance soit fournie par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le développement.

2. Programme d'information pour la Conférence

28. En application du paragraphe 14 de la résolution 34/190 de l'Assemblée générale, relatif au programme d'information visant à faire prendre conscience de la Conférence, de nombreuses délégations ont estimé que le programme prévu avait besoin d'être révisé. Elles ont exprimé l'avis que quelques-unes des activités envisagées, qui absorberaient près de la moitié du budget, n'étaient pas des secteurs prioritaires.

29. Ces délégations ont estimé qu'il serait plus profitable de consacrer une partie du budget à la promotion de contacts fructueux entre experts et grand public, par exemple en organisant une exposition avec démonstrations sur l'utilisation et l'application des sources d'énergie nouvelles et renouvelables dans différents pays et régions du monde.

30. Ces délégations ont également exprimé la crainte que le programme d'information qui devait commencer en septembre ne vienne trop tard. Elles ont suggéré une modification du programme. D'autres ont demandé des éclaircissements sur les buts

du programme d'information, soulignant qu'il devrait viser tout autant le public que les dirigeants.

31. En revanche, d'autres délégations étaient satisfaites du programme d'information exposé dans le rapport du Secrétaire général (A/35/321, annexe II).

32. Le Directeur de la Division de l'information économique et sociale du Département de l'information répondant à quelques-unes des questions posées, a expliqué les raisons pour lesquelles on avait choisi les activités, les effectifs et le calendrier proposés pour le démarrage des activités relatives à la Conférence et il a indiqué que certaines des nouvelles propositions visant des programmes additionnels exigeraient des moyens de financement supplémentaires. Il a fait observer que le transfert de crédits précédemment prévus pour l'information à d'autres activités de la Conférence devrait être approuvé par l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session.

3. Calendrier des activités préparatoires

33. Les représentants se sont accordés à reconnaître la nécessité d'accélérer le déroulement des activités préparatoires de manière que la réunion des présidents et autres experts puisse avoir lieu plus tôt que prévu initialement et que les gouvernements aient ainsi la possibilité d'examiner tous les documents à temps pour que la Conférence puisse se tenir à Nairobi en août 1981 comme en avait décidé l'Assemblée générale dans sa résolution 34/190. Plusieurs délégations ont proposé des calendriers révisés qui ont reçu l'appui de plusieurs autres représentants. Le Secrétaire général de la Conférence a proposé de son côté un calendrier révisé qui permettrait de gagner un mois dans les préparatifs de la Conférence. Plusieurs délégations ont souhaité avoir l'assurance que le secrétariat de la Conférence disposerait de ressources suffisantes pour s'acquitter des tâches proposées conformément à un calendrier révisé des préparatifs.

34. Un certain nombre de délégations ont fait observer que la coordination des préparatifs, tels qu'ils étaient prévus au calendrier, laissait à désirer.

4. Groupes spéciaux d'experts

35. Bon nombre de délégations ont mis l'accent sur le rôle important des groupes spéciaux d'experts. Plusieurs représentants ont déclaré que les groupes spéciaux d'experts devraient recommander des mesures concrètes axées sur une action concertée dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables et présenter des recommandations sur les mesures de politique générale propres favoriser une coopération internationale dans les divers domaines assignés à chaque groupe. Nombre de représentants ont estimé que les travaux des groupes spéciaux devraient s'appuyer sur les rapports des groupes techniques et autres éléments d'information existants et que les résultats de ces travaux devraient eux-mêmes être mis à la disposition des réunions régionales de groupes d'experts.

36. Un certain nombre de délégations ont estimé que la distinction entre le rôle des groupes spéciaux, d'une part, et celui des groupes techniques, d'autre part, appelait des précisions. Plusieurs représentants ont émis l'opinion que les mandats des groupes spéciaux étaient trop détaillés et trop vastes pour que les groupes puissent s'en acquitter convenablement au cours d'une seule session de cinq jours. Ces mandats auraient dû être consacrés essentiellement à des principes

laissant plus de latitude aux experts pour la forme à donner à leurs travaux, et auraient dû être centrés sur des problèmes concrets. Le mandat proposé par le Secrétaire général a fait l'objet d'autres observations détaillées. Plusieurs représentants ont estimé aussi que le nombre des groupes spéciaux d'experts et le nombre d'experts de certains groupes devraient être réduits. On a parlé à ce propos du groupe des industries. De nombreuses délégations ont été d'avis que la question du stockage de l'énergie, en particulier, n'appelait pas la constitution d'un groupe d'experts distinct, car à chaque source d'énergie correspondaient des problèmes différents. Chaque groupe technique devrait inclure dans son domaine d'étude les aspects pertinents du stockage de l'énergie; on pourrait demander à un consultant de rédiger une étude de synthèse sur leurs conclusions. De nombreuses délégations ont proposé que des groupes spéciaux soient constitués pour étudier les questions suivantes: financement; développement et transfert des techniques; recherche-développement, y compris l'éducation et la formation; échanges d'informations; énergie rurale; les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et les questions industrielles.

37. De nombreuses délégations ont estimé que les réunions des groupes spéciaux d'experts étaient fixées à des dates trop éloignées et qu'il convenait d'avancer dans toute la mesure du possible les dates prévues, pour que les groupes aient de meilleures possibilités d'échanger des informations.

5. Documents nationaux

38. Le Comité préparatoire a examiné la question de l'établissement des documents nationaux. Les débats ont porté sur divers points tels que l'opportunité d'établir ces documents, l'opportunité d'aboutir à un accord concernant le cadre possible de ces documents, ainsi que le souci de concision, les dates auxquelles ces documents devraient être présentés et le rôle qu'ils devraient jouer pour les préparatifs de la Conférence, et la Conférence elle-même.

39. Il a été convenu presque unanimement que des documents nationaux devaient être établis. De nombreux représentants ont émis l'avis que chaque Etat devrait avoir toute latitude de décider s'il préparerait ou non un document.

40. La plupart des représentants ont manifesté une préférence pour des directives simples et souples, certains souhaitant que les grandes lignes soient celles que le secrétaire général de la Conférence avait proposées dans sa déclaration à la séance d'ouverture du Comité préparatoire. Plusieurs représentants ont été d'avis que les documents nationaux devraient être brefs et concis. De nombreux représentants ont déclaré en outre que les gouvernements devraient pouvoir présenter tout autre type de document d'information qu'ils pourraient juger approprié pour la Conférence, afin de faire part de leur expérience en matière de sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

41. Les représentants de certains Etats ont proposé des dates limites pour la présentation des documents nationaux et la date du 31 décembre 1980 a été approuvée de manière générale par les délégations. La plupart des délégations ont suggéré que les documents nationaux soient intégrés aux préparatifs de fond de la Conférence. Certaines délégations ont estimé que les documents nationaux devraient être présentés à la Conférence comme documents de travail. D'autres

ont émis l'avis que les commissions régionales et/ou le Secrétariat devraient être chargés de faire la synthèse des documents nationaux. Pour d'autres enfin, les documents nationaux devaient être présentés comme documents de travail et aussi sous la forme d'une synthèse, le Secrétariat incorporant aux préparatifs autant que possible, les documents reçus en temps utile.

42. Pour une délégation, il était douteux que les documents nationaux puissent être présentés au Secrétariat avant le 31 décembre 1980, et il serait donc difficile de les utiliser pour la préparation du rapport général. Cette délégation a également fait observer qu'il serait injustifié de charger le Secrétariat de faire traduire et distribuer aux Etats Membres les rapports nationaux. Chacun des rapports nationaux pourrait donc être traduit dans l'une des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies et distribué par les soins des pays eux-mêmes.

B. Rapport général du secrétaire général de la Conférence,
compte tenu de la décision 5 (I) du Comité

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

Rapport de synthèse

43. Tout en reconnaissant les difficultés qu'il y avait eu à établir le rapport général du secrétaire général de la Conférence (A/CONF.100/PC/17) et en notant le caractère intérimaire de ce dernier, les délégations ont formulé un certain nombre d'observations sur la question. Beaucoup ont reproché qu'on n'y ait pas évalué la viabilité économique des sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Elles ont estimé aussi que dans certains paragraphes (par exemple 8e, 8f, 12a, 12b, 13, 17, 18 et 20) on trouvait des affirmations trop générales ou erronées. Les paragraphes 12c, 16 et 17 ont aussi été jugés erronés et donc inacceptables par une délégation.

44. Bon nombre de délégations ont estimé qu'il était impossible d'établir des prévisions valables pour l'an 2000 et qu'il valait mieux ne pas se livrer à une évaluation quantitative comme celle qui figurait dans la troisième partie du rapport, en particulier sous la forme résumée du paragraphe 46.

45. On a estimé que l'analyse par région était insuffisante et aurait dû être plus approfondie et que le tableau I devrait être remanié suivant les groupements régionaux habituels. En outre, on a estimé que la validité des chiffres donnés dans certains des tableaux était contestable; un certain nombre de délégations ont suggéré que la méthode d'obtention des données soit précisée. Plusieurs délégations ont indiqué qu'elles communiqueraient au Secrétariat des observations écrites précises sur le document.

46. De nombreux représentants ont estimé aussi que l'équilibre entre les pays en développement, d'une part, et les pays développés, d'autre part, n'était pas bien respecté dans l'analyse donnée dans le rapport, en particulier pour la recherche-développement. Elles ont estimé par ailleurs que tous les pays avaient besoin d'utiliser les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Quelques délégations ont été d'avis que l'énumération des limitations au paragraphe 46 n'avait guère d'utilité, car elles n'étaient pas rangées par ordre de priorité, et l'interdépendance des différentes limitations n'était pas indiquée.

47. Il a été proposé que le Secrétaire général révisé son rapport en tenant compte des commentaires et observations faits au cours de la session et présente un document révisé à temps pour la troisième session du Comité préparatoire.

48. Des délégations ont proposé que la structure du futur rapport de synthèse soit articulée autour des trois grandes questions proposées par le Secrétaire général dans sa déclaration liminaire (voir plus haut, par. 17), et que les annexes 1 et 2 du rapport du Secrétaire général (A/CONF.100/PC/17) soient soumises aux groupes d'experts techniques.

49. Un certain nombre de délégations ont proposé que le document de synthèse contienne les éléments suivants : a) une étude comparée des coûts de production des sources d'énergie nouvelles et renouvelables; b) une étude de l'utilisation rationnelle des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, qui comprendrait une étude comparée des possibilités d'accroître le remplacement des énergies classiques par des sources d'énergie nouvelles et renouvelables; c) une section sur les mesures concrètes de coopération internationale dans ce domaine, avec des recommandations concernant les solutions au problème, en particulier pour les pays en développement; d) une annexe contenant un recueil général ou une bibliographie des études existantes sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. En outre, certaines délégations ont proposé que le document de synthèse soit établi par le groupe des présidents et des experts ("Groupe de synthèse") et combine les résultats des travaux des groupes techniques, les rapports des groupes spéciaux d'experts et d'autres éléments d'information.

50. Toutes les délégations ont estimé que le travail de synthèse était de la plus haute importance pour les préparatifs de la Conférence. La synthèse finale constituerait un document fondamental aux fins d'examen par les gouvernements, ainsi que pour éclairer les recommandations futures.

C. Rapports intérimaires des groupes techniques

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

51. On a estimé que les rapports définitifs des groupes seraient importants parce qu'ils fourniraient le fondement technique sur lequel la Conférence pourrait s'appuyer pour formuler une politique générale et prendre des décisions. De nombreuses délégations ont déploré que les rapports intérimaires n'aient pas été établis selon un modèle de présentation uniforme et ont été satisfaites d'apprendre que ce défaut serait corrigé dans les rapports définitifs. Si plusieurs délégations ont estimé que les rapports des groupes étaient de qualité acceptable, d'autres ont donné des appréciations plus réservées. Toutes se sont accordées à dire qu'il restait beaucoup à faire.

52. Un certain nombre de délégations ont exprimé l'espoir que les rapports des groupes permettraient de déterminer dans quelle mesure les sources d'énergie nouvelles et renouvelables pourraient contribuer à la satisfaction des besoins futurs en énergie. Certaines délégations ont estimé que la responsabilité première des groupes était de fournir des données et de présenter des recommandations d'action. Bon nombre ont souligné la nécessité d'améliorer les statistiques disponibles sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Elles ont estimé en même temps que l'examen des seules données techniques ne suffirait pas; il fallait aussi prendre en considération les contraintes inhérentes, par exemple

le coût, le fonctionnement économique de l'exploitation et le fait que certaines ressources étaient localisées.

53. Plusieurs délégations ont souligné la nécessité de combiner les résultats des travaux des groupes techniques avec ceux des groupes spéciaux d'experts étant rappelé que le mandat des groupes techniques reprenait tous les éléments du paragraphe 4 de la résolution 33/148 de l'Assemblée générale.

54. De nombreuses délégations ont estimé que les rapports des groupes techniques ne devraient pas être exclusivement axés sur la question des ressources; pour qu'ils aient une réelle utilité pratique à long terme, il fallait aussi qu'ils tiennent compte de la demande. Les délégations ont estimé que les rapports devaient porter sur les coûts unitaires de production, la faisabilité technique et la viabilité économique d'une source d'énergie nouvelle et renouvelable donnée, y compris les coûts de la reconversion; et les facteurs socio-économiques qui influent sur les utilisations potentielles des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

D. Analyse des programmes énergétiques des organismes des Nations Unies à l'échelle du système

(Point 2 d) de l'ordre du jour)

55. Comme suite à une recommandation formulée par le Comité du programme et de la coordination à sa vingtième session, le Comité préparatoire était saisi de l'analyse des programmes énergétiques des organismes des Nations Unies à l'échelle du système, ainsi que du rapport du CPC sur cette question.

56. Les représentants qui ont participé au débat sur cette question sont convenus qu'il s'agissait d'un document utile, car il fournissait des renseignements sur les activités passées et les activités en cours des organismes des Nations Unies dans le domaine de l'énergie, y compris les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Plusieurs représentants ont souligné la nécessité de mieux coordonner les activités afin d'assurer l'utilisation rationnelle des ressources limitées du système. Ils ont estimé aussi que le document fournissait des indications utiles au sujet des contributions que les divers organes, organisations et institutions spécialisées pouvaient apporter aux travaux préparatoires de la Conférence. Une délégation a tenu à faire observer que le document ne donnait pas d'analyse réelle des préparatifs relatifs au domaine énergétique dans le système des Nations Unies et a souligné que les prochains documents consacrés à la question devraient présenter plus de renseignements pratiques.

III. ORGANISATION DE LA CONFERENCE

(Point 3 de l'ordre du jour)

A. Durée, dates et invitations

[Point 3 a)]

57. Le Comité a examiné ce point à ses 12ème et 13ème séances, les 28 et 29 juillet. Dans son rapport (A/CONF.100/PC/19), le Secrétaire général de la Conférence proposait que la Conférence dure 10 jours ouvrables, du 17 au 28 août 1981, et qu'elle soit précédée de deux jours de consultations préalables consacrées à l'organisation des travaux (15 et 16 août 1981), pendant lesquels les groupes régionaux pourraient notamment se mettre définitivement d'accord sur des candidatures pour les postes à pourvoir au Bureau de la Conférence. Il proposait en outre que tous les Etats soient invités à participer à la Conférence. Il recommandait également que toutes les organisations intergouvernementales intéressées ainsi que toutes les organisations non gouvernementales internationales intéressées soient invitées à participer à la Conférence en qualité d'observateurs. Il proposait que la Conférence travaille en séances plénières et au sein de deux commissions plénières.

58. Toutes les délégations ont estimé que la Conférence devrait se tenir comme prévu en août 1981. Si toutes les délégations acceptaient la durée suggérée pour la Conférence elle-même, nombre d'entre elles considéraient que les consultations préalables devraient être plus longues. Le sentiment général a été qu'il y faudrait une semaine. Certaines délégations ont suggéré d'avancer les dates proposées (17 au 28 août 1981) d'une semaine, soit du 10 au 21 août, pour éviter qu'elles n'empiètent sur les dates d'une réunion internationale sur l'énergie solaire à Brighton (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

59. Le Comité préparatoire a souscrit à la proposition relative aux invitations à la Conférence.

B. Projet de règlement intérieur de la Conférence

[Point 3 b)]

60. Le Comité préparatoire était saisi du projet de règlement intérieur (A/CONF.100/PC/14). Pour certaines délégations, le projet de règlement intérieur pouvait être adopté immédiatement car il était analogue à ceux qui avaient été adoptés pour d'autres conférences des Nations Unies, telles que la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement; mais beaucoup d'autres délégations ont préféré en reporter l'examen à la troisième session du Comité préparatoire.

C. Dispositions prises dans le pays d'accueil

[Point 3 c)]

61. Le Secrétariat a présenté oralement les discussions préliminaires auxquelles il avait procédé avec le gouvernement du pays d'accueil, le Kenya, concernant les dispositions à prendre pour la Conférence en août 1981. Une mission s'était récemment rendue au Kenya pour voir les installations disponibles à Nairobi (salles de conférence, bureaux, hôtels, etc.).

62. Le Comité préparatoire a été informé du caractère préliminaire de ces consultations. Le montant ferme des incidences financières à la charge du pays hôte serait communiqué après que le Comité aurait décidé de la durée de la Conférence et des consultations préalables.

63. La délégation du pays hôte s'est félicitée que le Gouvernement kényen ait eu la possibilité de débattre les dispositions à prendre et d'apprendre de quelles installations la Conférence aurait besoin. Cette délégation a fait savoir au Comité que le Gouvernement kényen tenait toujours autant à accueillir la Conférence et que des installations de conférence étaient disponibles à Nairobi du 1er au 31 août.

64. La délégation kényenne a répété ce qui avait été dit par le Secrétariat, à savoir que les consultations entre le Secrétariat et le Gouvernement kényen se poursuivraient, afin que toutes les dispositions soient arrêtées dans le détail et que les installations nécessaires soient disponibles.

IV. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES SOURCES D'ENERGIE NOUVELLES ET RENEUVELABLES

(Point 4 de l'ordre du jour)

65. Le Comité préparatoire a examiné ce point à ses 13^{ème} et 14^{ème} séances, les 29 et 30 juillet. Le Comité était saisi du projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence (A/CONF.100/PC/13). Nombre de délégations ont proposé que le Comité remette l'examen de l'ordre du jour à sa troisième session. Toutefois, une délégation a fait des remarques développées sur l'ordre du jour et a suggéré des modifications importantes. Cette délégation s'est réservé le droit de présenter à l'avenir des observations plus détaillées sur l'ordre du jour.

V. PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITE POUR 1981

(Point 5 de l'ordre du jour)

66. Le Comité préparatoire a examiné ce point à sa 15^{ème} séance, le 1er août. Il était saisi du projet d'ordre du jour provisoire ci-après pour sa troisième session :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Préparatifs de fond de la Conférence :
 - a) Rapport du Groupe de synthèse;
 - b) Rapports définitifs des groupes techniques, y compris les études sur la tourbe et sur l'énergie des animaux de trait;
 - c) Rapports des groupes spéciaux d'experts.
3. Préparatifs à l'échelon régional.
4. Préparatifs à l'échelon des pays.

5. Ordre du jour provisoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables.
6. Règlement intérieur provisoire de la Conférence.
7. Ordre du jour provisoire de la quatrième session du Comité.
8. Adoption du rapport du Comité.

67. Une délégation a proposé de supprimer les points subsidiaires du point 2 de l'ordre du jour et d'énumérer les activités préparatoires de la Conférence dans les annotations à ce point. Le Comité préparatoire a accepté cette proposition et décidé d'adopter l'ordre du jour provisoire ci-après :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Préparatifs de fond de la Conférence.
3. Préparatifs à l'échelon régional.
4. Préparatifs à l'échelon des pays.
5. Ordre du jour provisoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables.
6. Règlement intérieur provisoire de la Conférence.
7. Ordre du jour provisoire de la quatrième session du Comité.
8. Adoption du rapport du Comité.

VI. ADOPTION DU RAPPORT DU COMITE

68. Le Comité préparatoire a examiné le projet de rapport sur sa deuxième session (A/CONF.100/PC/L.2 et A/CONF.100/PC/L.16 et Corr.1 et Add.1 et 2) à sa 15^{ème} séance, le 1^{er} août. Le rapport a été adopté tel qu'il avait été révisé et modifié oralement.

69. Le secrétaire du Comité préparatoire a indiqué, au sujet des propositions dont le Comité était saisi, que certaines résolutions et décisions adoptées par le Comité pouvaient avoir des incidences financières pour l'Organisation, et que le Secrétariat préparerait un état des incidences financières à temps pour que le rapport puisse être examiné par l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session.

70. Une délégation a appelé l'attention sur le fait que le Comité n'avait pas eu à sa disposition d'états des incidences financières des résolutions et décisions et a réservé sa position sur les incidences financières.

ANNEXE I

Résolutions et décisions adoptées par le Comité
à sa deuxième session

	<u>Pages</u>
A. <u>Résolutions</u>	
1 (II) Accroissement des compétences techniques pour les préparatifs de la Conférence	30
2 (II) Groupes spéciaux d'experts	31
B. <u>Décisions</u>	
1 (II) Dates de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables	31
2 (II) Groupe de synthèses	31
3 (II) Programme de travail pour la préparation de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables	32
4 (II) Documents nationaux	33
5 (II) Rapports des groupes techniques	34
6 (II) Programme d'information	35
7 (II) Travaux préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables	36
8 (II) Surveillance des préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables	37

A. Résolutions

1 (II). Accroissement des compétences techniques pour les préparatifs de la Conférence

Le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables

Considérant que l'Assemblée générale, dans sa résolution 34/190 du 18 décembre 1979, a décidé que la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables se tiendrait à Nairobi en août 1981,

Constatant la grande importance que tous les Etats Membres attachent au succès de cette Conférence,

Conscient de la nécessité de préparatifs judicieux et bien échelonnés pour atteindre cette fin,

Rappelant la résolution 33/148 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1978, qui invitait les organes, organisations et institutions concernés des Nations Unies à coopérer pleinement aux préparatifs de la Conférence,

1. Exprime sa préoccupation devant la lenteur des préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et demande à tous les intéressés, en particulier au secrétariat de la Conférence et aux autres organes, organisations et organismes du système des Nations Unies, d'intensifier et d'accélérer les préparatifs de la Conférence;

2. Prie le Secrétaire général de mettre à la disposition du secrétaire général de la Conférence le personnel et les compétences techniques supplémentaires, prélevés dans le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, qui pourront être nécessaires pour assurer l'achèvement des travaux préparatoires conformément au programme de travail approuvé par le Comité préparatoire;

3. Demande au Secrétaire général de rechercher d'urgence une assistance à cette fin auprès des organisations et institutions du système des Nations Unies qui ont une compétence particulière dans les questions se rapportant à l'objet de la Conférence;

4. Demande également aux Etats Membres et autres de prêter au secrétariat tous les concours nécessaires pour faciliter la préparation de la Conférence;

5. Prie le Secrétaire général de rendre compte à l'Assemblée générale, lors de sa trente-cinquième session, des résultats de ses efforts à cet égard a/.

15^{ème} séance
1^{er} août 1980

a/ Rapport publié par la suite sous la cote A/35/531.

2 (II). Groupes spéciaux d'experts

Le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables,

1. Prend note du mandat des groupes spéciaux d'experts tel qu'il est exposé dans l'annexe IV du rapport du Secrétaire général b/;

2. Recommande, compte tenu des observations formulées et des propositions présentées au Comité préparatoire, que les groupes spéciaux d'experts qui doivent être constitués par le Secrétaire général traitent les questions suivantes :

- a) Financement
- b) Echanges d'informations
- c) Recherche-développement et transfert des techniques
- d) Education et formation
- e) Energie rurale, y compris l'utilisation de l'énergie dans l'agriculture
- f) Questions industrielles, y compris l'utilisation de l'énergie dans les transports et les secteurs connexes;

3. Invite le Secrétaire général de la Conférence à tenir compte, lorsqu'il arrêtera le mandat des groupes spéciaux d'experts, des observations formulées et des propositions présentées avant ou pendant l'examen du point 2 au Comité préparatoire, et notamment de celles qui figurent dans le projet de résolution présenté par l'Inde c/.

15ème séance
1er août 1980

B. Décisions

1 (II). Dates de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables

Le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables recommande à l'Assemblée générale que la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables se tienne à Nairobi du 10 au 21 août 1981 et que toutes consultations préalables nécessaires se déroulent la semaine précédente.

15ème séance
1er août 1980

2 (II). Groupe de synthèses

Le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, pour faciliter la préparation d'une synthèse

b/ A/35/321.

c/ A/CONF.100/PC/L.6.

concise des conclusions et recommandations des groupes techniques et des groupes spéciaux d'experts, recommande :

a) Que les présidents de ces groupes, ainsi qu'un certain nombre d'experts éminents dans le domaine de l'énergie, notamment des économistes, des planificateurs et des chercheurs, soient priés de se réunir en février 1981 et constituent le groupe de synthèse;

b) Que, pour assurer la meilleure intégration possible des méthodes et expériences de mise en valeur et d'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, la composition de ce groupe s'inspire d'une représentation géographique équitable;

c) Que le groupe de synthèse examine les rapports des groupes techniques, le rapport de synthèse des groupes techniques établi par le secrétariat, ainsi que les rapports des groupes spéciaux d'experts et les autres éléments d'information pertinents, et qu'il établisse un rapport;

d) Que, lorsqu'il établira le projet de document destiné au groupe de synthèse, le secrétaire général de la Conférence tienne compte des commentaires et observations détaillés et de fond formulés au cours de la deuxième session du Comité préparatoire, en particulier au sujet du projet de résolution présenté par l'Inde d/;

e) Que le secrétariat communique ce rapport du groupe de synthèse aux gouvernements deux semaines au plus tard avant la troisième session du Comité préparatoire.

15ème séance
1er août 1980

3 (II). Programme de travail pour la préparation de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables

Le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, prenant en considération le rapport du Secrétaire général a/, recommande que les travaux préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables se déroulent selon le calendrier ci-après :

1. Réunions des groupes techniques

Les groupes techniques établiront la version définitive de leurs rapports pour la fin novembre 1980 sur la base des projets préparés par le secrétariat, en tenant compte des observations et suggestions formulées à la deuxième session du Comité préparatoire. A cette fin, le Comité préparatoire recommande que toutes les observations autres que celles qui ont déjà été formulées à sa deuxième session, au sujet du contenu des rapports intérimaires f/soient communiquées au Secrétaire général avant le 15 septembre 1980 au plus tard;

2. Réunions des groupes spéciaux d'experts, décembre 1980-janvier 1981

Les experts examineront : a) les documents de base établis par le secrétariat; b) les rapports des groupes techniques; et c) les rapports des commissions régionales, des organismes intergouvernementaux et des organisations non gouvernementales;

d/ A/CONF.100/PC/L.17.

e/ A/35/321.

f/ A/CONF.100/PC/5 à 12, 17 et Corr.1, 21 et 22.

3. Réunion du groupe de synthèse, 17-27 février 1981

Le groupe établira un document de synthèse en tenant compte : a) des rapports des groupes techniques, b) de la synthèse des rapports des groupes techniques établie par le Secrétariat; c) des rapports des groupes spéciaux d'experts; d) du projet de document de synthèse établi par le secrétariat; et e) de tout autre élément d'information pertinent. Le document de synthèse établi par ce groupe devrait être communiqué aux gouvernements avant le 15 mars 1981 au plus tard;

4. Commissions régionales

Les commissions régionales devraient mettre au point leurs contributions à la Conférence pour janvier/février 1981 au plus tard et les présenter bien avant la troisième session du Comité préparatoire;

5. Troisième session du Comité préparatoire : devrait se tenir du 30 mars au 10 avril 1981;

6. Dernière session du Comité préparatoire : devrait se tenir du 8 au 26 juin 1981

L'ordre du jour de cette réunion sera arrêté à la troisième session du Comité préparatoire;

7. Conférence de Nairobi : devrait se tenir du 10 au 21 août 1981 et être précédée d'une semaine de consultations préalables

Le secrétariat fera distribuer les documents destinés à la Conférence pour le début de juillet 1981.

15ème séance
1er août 1980

4 (II). Documents nationaux

Le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, prenant en considération le rapport du Secrétaire général intitulé "Consultations avec les gouvernements des Etats Membres sur la préparation des documents nationaux"^{g/}, et soulignant le rôle utile que les documents nationaux peuvent jouer en tant qu'éléments d'information tant au cours de la Conférence elle-même que pendant sa phase préparatoire, recommande :

a) Que des documents concis, accompagnés de résumés, soient établis par les gouvernements intéressés et présentés au Secrétaire général avant le 31 décembre 1980. Sous réserve des ressources financières qui pourront être mises à la disposition du secrétariat, ces documents, ou leurs résumés, devraient être communiqués le plus rapidement possible aux gouvernements et à tous les groupes qui participent aux travaux préparatoires;

b) Que les gouvernements utilisent comme référence le cadre suivant :

i) Rôle et potentiel des sources d'énergie nouvelles et renouvelables dans la satisfaction de leurs besoins d'énergie présents et futurs, y compris les données quantitatives disponibles;

- ii) Les principales techniques de production et d'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables qui présentent un intérêt pour le pays concerné dans l'avenir prévisible, compte tenu de ses besoins en énergie;
- iii) Les principales contraintes limitant l'utilisation de ces techniques, le cas échéant, dans les domaines suivants :
 - a. Financement;
 - b. Recherche-développement et transfert des techniques;
 - c. Education et formation;
 - d. Echanges d'informations;
 - e. Energie rurale, y compris son utilisation dans l'agriculture;
 - f. Questions industrielles, y compris les transports, l'industrie et les autres secteurs;
 - g. Toutes autres contraintes;
- iv) Moyens de remédier à ces contraintes aux niveaux national, régional et international;
- v) Les possibilités de coopération internationale.

c) Que ce cadre soit considéré uniquement comme ayant un caractère indicatif, et que les gouvernements soient également libres de présenter tout autre genre de document d'information qu'ils jugeraient utile à la Conférence, au sujet de leur expérience nationale dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

15ème séance
1er août 1980

5 (II). Rapports des groupes techniques

Le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, prenant note des rapports intérimaires des groupes techniques h/,

a) Prie instamment les groupes techniques d'achever rapidement leurs travaux, conformément à leur mandat tel qu'il est défini dans l'annexe II du rapport du Secrétaire général i/, en prêtant une attention particulière aux points suivants :

- i) Techniques qui peuvent être appliquées utilement dans l'immédiat ou dans un proche avenir;
- ii) Principaux obstacles à l'utilisation de ces techniques, en particulier dans les domaines que doivent étudier les groupes spéciaux d'experts;
- iii) Moyens de surmonter ces obstacles et calendrier envisageable à cet effet;
- iv) Coûts unitaires de production pour chacune des sources d'énergie nouvelles et renouvelables;

h/ A/CONF.100/PC/5 à 12, 17 et Corr.1, 21 et 22.

i/ A/34/585.

- v) Faisabilité technique et viabilité économique d'une technologie énergétique donnée dans chacun des secteurs où sont utilisées des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris le cas échéant, les coûts de substitution pour le passage à cette technologie;
 - vi) Facteurs socio-économiques qui influent sur les utilisations potentielles de chacune des sources d'énergie nouvelles et renouvelables;
 - vii) Aspects relatifs au stockage de chaque source d'énergie nouvelle et renouvelable;
- b) Décide que les rapports des groupes techniques devraient, dans toute la mesure du possible, s'inspirer d'un modèle de présentation à peu près uniforme;
- c) Prie le secrétaire général de la Conférence d'établir un document de synthèse fondé sur les rapports des groupes techniques et des consultants, qui devrait comporter :
- i) Une étude comparée des coûts de production des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, tenant compte de la diversité des facteurs géographiques et des échelles d'application;
 - ii) Une étude comparée des possibilités d'un remplacement accru des énergies classiques par les sources d'énergie nouvelles et renouvelables;
- d) Décide que le document de synthèse devrait contenir un recueil général ou une bibliographie des études existantes sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

15ème séance
1er août 1980

C (II). Programme d'information

Le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, prenant note de l'annexe II du rapport du Secrétaire général j/, recommande :

- a) Que le programme d'information ait pour objet de fournir des éléments d'information au grand public, y compris aux dirigeants, au sujet des possibilités et du potentiel qu'offrent les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, ainsi que du rôle que l'Organisation des Nations Unies peut jouer dans le cadre de cette Conférence;
- b) Que le programme d'information accorde la plus haute priorité : i) aux activités d'information au niveau national; ii) aux activités d'information au niveau régional; dans le cadre de ces activités, une attention particulière devrait être accordée à l'organisation d'expositions et de démonstrations avant et pendant la Conférence, aux niveaux national et régional;
- c) Que les institutions spécialisées et autres organismes concernés des Nations Unies, ainsi que les autres organisations concernées, qu'elles appartiennent au secteur public ou au secteur privé, soient pleinement associées au programme;

d) Que les activités prévues, dont il est question dans l'annexe II du rapport du Secrétaire général j/ soient réexaminées à la lumière des débats qui ont eu lieu à la deuxième session du Comité préparatoire, compte tenu du fait que certaines activités, comme les voyages d'étude précédant la Conférence, ne sont peut-être pas nécessaires;

e) Que l'Assemblée générale des Nations Unies reçoive à sa trente-cinquième session un rapport, tenant compte des priorités ci-dessus, sur la nouvelle répartition proposée des ressources du programme d'information.

15ème séance
1er août 1980

7 (II). Travaux préparatoires de la Conférence des Nations Unies
sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables

Le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables

a) Prend note du projet d'ordre du jour de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, publié sous la cote A/CONF.100/PC/13, et prie l'Assemblée générale d'autoriser le Comité à l'examiner à sa troisième session et à le soumettre à la Conférence;

b) Prend note du projet de règlement intérieur publié sous la cote A/CONF.100/PC/14 et prie l'Assemblée générale d'autoriser le Comité à l'examiner à sa troisième session et à le soumettre à la Conférence;

c) Prend note de l'annexe I du rapport du Secrétaire général j/ et exprime l'avis que les programmes accélérés de visites dans les Etats Membres ne constituent pas un bon moyen de promouvoir les préparatifs de la Conférence;

d) Réaffirme la nécessité d'appliquer rapidement le paragraphe 12 de la résolution 34/190 de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 1979, touchant la question cruciale de la fourniture, aux pays en développement intéressés, d'une assistance technique en vue de préparer la Conférence, et prie le Secrétaire général de présenter à l'Assemblée générale, à sa trente-cinquième session, un rapport sur l'état de l'application du paragraphe 12 de cette résolution et sur la contribution apportée à cet égard par les activités des organes, organisations et organismes concernés du système des Nations Unies et des autres organisations concernées k/;

e) Recommande que tous les organes, organisations et organismes concernés du système des Nations Unies présentent à temps pour la troisième session du Comité préparatoire des rapports complets sur leurs activités dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, notamment sur la fourniture d'une assistance technique aux pays en développement, conformément à la résolution 33/148 de l'Assemblée;

f) Recommande en outre que les commissions régionales renforcent leur participation aux préparatifs de la Conférence et, notamment, facilitent et encouragent l'organisation de séminaires nationaux, régionaux et interrégionaux aux fins de discussions détaillées, et qu'elles présentent, dans le cadre de la coordination d'ensemble assurée par le Directeur général au développement et à la coopération économique internationale et à temps pour la troisième session du Comité préparatoire, des documents régionaux ainsi qu'un rapport complet sur leurs préparatifs pour la Conférence;

k/ Rapport publié par la suite sous la cote A/35/531.

c) Recommande que la Conférence envisage d'adopter un programme d'action dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, qui traduirait les objectifs de la résolution 33/148 de l'Assemblée et comprendrait notamment des mesures opérationnelles concrètes pour la coopération aux niveaux sous-régional, régional, interrégional et international dans ce domaine. Tous les éléments qui apportent une contribution à la Conférence, y compris les groupes techniques et les groupes spéciaux d'experts devraient en tenir compte dans la mise au point de leurs recommandations.

15ème séance
1er août 1980

8 (II). Surveillance des préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables

Le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, conscient de la nécessité d'accélérer les préparatifs et, à cette fin, d'améliorer la coordination, et tenant également compte du projet de résolution présenté par le Président l/;

a) Se félicite de la création du Comité de coordination dont il est question dans le rapport du Secrétaire général m/ et souligne son importance pour des préparatifs coordonnés et menés à bien en temps utile;

b) Prie le Président du Comité préparatoire, en consultation avec les Etats Membres, de surveiller étroitement les progrès des préparatifs de la Conférence.

15ème séance
1er août 1980

l/ A/CONF.100/PC/L.24.

m/ A/35/321.

ANNEXE II

Documents dont le Comité était saisi à sa
deuxième session

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre</u>
A/CONF.100/PC/5	2 c)	Rapport du Groupe technique sur la biomasse sur sa première session
A/CONF.100/PC/6	2 c)	Rapport sur les travaux de la première session du Groupe technique sur le bois de chauffage et le charbon de bois
A/CONF.100/PC/7	2 c)	Rapport du Groupe technique de l'énergie géothermique sur sa première session
A/CONF.100/PC/8	2 c)	Rapport du Groupe technique de l'énergie hydraulique sur les travaux de sa première session
A/CONF.100/PC/9	2 c)	Rapport du Groupe technique de l'énergie marine (énergie marémotrice - houle et marées - et maréthermique) sur sa première session
A/CONF.100/PC/10	2 c)	Rapport du Groupe technique des schistes bitumineux et des sables asphaltiques sur sa première session
A/CONF.100/PC/11	2 c)	Rapport du Groupe technique de l'énergie solaire sur les travaux de sa première session
A/CONF.100/PC/12	2 c)	Rapport du Groupe technique de l'énergie éolienne sur les travaux de sa première session
A/CONF.100/PC/13	4	Projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence
A/CONF.100/PC/14	3	Projet de règlement intérieur de la Conférence
A/CONF.100/PC/15	2 a)	Rapport du Secrétaire général sur les consultations avec les gouvernements des Etats Membres sur la préparation des documents nationaux

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre</u>
A/CONF.100/PC/16 et Corr.1	2 a)	Rapport du Secrétaire général sur la participation des organisations inter-gouvernementales, régionales et non gouvernementales aux préparatifs de la Conférence
A/CONF.100/PC/17 et Corr.1	2 b)	Rapport général du secrétaire général de la Conférence intitulé "Synthèse des informations techniques sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables"
A/CONF.100/PC/18	5	Note du Secrétaire général sur le programme de travail du Comité pour 1981
A/CONF.100/PC/19	3	Durée, dates et invitations à la Conférence
A/CONF.100/PC/20	1	Ordre du jour provisoire de la deuxième session du Comité
A/CONF.100/PC/21	2 c)	Note du Secrétaire général transmettant le rapport sur l'emploi de la tourbe comme source d'énergie
A/CONF.100/PC/22	2 c)	Rapport intérimaire sur l'énergie des animaux de trait
A/35/38	2 d)	Rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa vingtième session
A/35/321	2	Rapport du Secrétaire général sur la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables
A/CONF.100/PC/CRP.1	2	Déclaration faite par le secrétaire général de la Conférence à la deuxième session du Comité
A/CONF.100/PC/L.2	6	Projet de rapport
A/CONF.100/PC/L.3	2	Inde : projet de décision
A/CONF.100/PC/L.4	2 a)	Inde : projet de décision
A/CONF.100/PC/L.5	2 c), 5	Inde : projet de décision

Point de l'ordre
du jour

<u>Cote</u>		<u>Titre</u>
A/CONF.100/PC/L.6	2	Inde : projet de décision
A/CONF.100/PC/L.7	2 b)	Inde : projet de décision
A/CONF.100/PC/L.8	2 c)	Inde : projet de décision
A/CONF.100/PC/L.9	2 a)	Inde : projet de décision
A/CONF.100/PC/L.10	5	Inde : projet de décision
A/CONF.100/PC/L.11	2	Belgique : projet de décision
A/CONF.100/PC/L.12	2	Belgique : projet de décision
A/CONF.100/PC/L.13	2	Belgique : projet de décision
A/CONF.100/PC/L.14	2	Etats-Unis d'Amérique : projet de résolution
A/CONF.100/PC/L.15	3 a)	Belgique : projet de décision
A/CONF.100/PC/L.16 et Corr.1 et Add.1 et Add.2	6	Projet de rapport
A/CONF.100/PC/L.17 et Corr.1	2	Inde : projet de décision
A/CONF.100/PC/L.18	2	Projet de résolution présenté par le Président du Comité préparatoire à la suite de consultations officielles
A/CONF.100/PC/L.19	2	Projet de décision présenté par le Président à la suite de consultations officieuses tenues sur la base du document A/CONF.100/PC/L.17
A/CONF.100/PC/L.20	2 c), 5	Projet de décision présenté par le Président à la suite de consultations officieuses tenues sur la base du document A/CONF.100/PC/L.5
A/CONF.100/PC/L.21	2 a)	Projet de décision présenté par le Président à la suite de consultations officieuses tenues sur la base des documents A/CONF.100/PC/L.4 et A/CONF.100/PC/L.11

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre</u>
A/CONF.100/PC/L.22	2 c)	Projet de décision présenté par le Président à la suite de consultations officieuses tenues sur la base des documents A/CONF.100/PC/L.7, A/CONF.100/PC/L.8 et A/CONF.100/PC/L.12
A/CONF.100/PC/L.23	2 a)	Projet de décision présenté par le Président à la suite de consultations officieuses tenues sur la base du document A/CONF.100/PC/L.9
A/CONF.100/PC/L.24	2	Projet de résolution présenté par le Président à la suite de consultations officieuses tenues sur la base du document A/CONF.100/PC/L.14
A/CONF.100/PC/L.25	5	Projet de décision présenté par le Président à la suite de consultations officieuses tenues sur la base du document A/CONF.100/PC/L.10
A/CONF.100/PC/INF.1	2 a)	Liste des centres d'information nationaux

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب الى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك او في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
